

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 260

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 32

ÉTAT B

Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	975 000 000	2 841 893
<i>Dont titre 2</i>	975 000 000	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	1 393 902
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Facilitation et sécurisation des échanges	0	532 006
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Entretien des bâtiments de l'État	0	645 923
Fonction publique	0	64 592
<i>Dont titre 2</i>	0	0
TOTAUX	975 000 000	5 478 316
SOLDE	969 521 684	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prend en compte les éléments suivants :

1) Le Gouvernement souhaite revenir sur les amendements n°II-50, II-271 et II-51 adoptés dans le cadre de la première lecture du présent projet de loi de finances au Sénat. Par conséquent, il convient de majorer de 975 000 000 € les autorisations d'engagement et les crédits de paiement du programme « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local », dont 975 000 000 € de crédits de titre 2 ;

2) Pour garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'État, il est procédé à une minoration des crédits de 5 478 316 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- 2 841 893 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » ;

- 1 393 902 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » ;

- 532 006 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Facilitation et sécurisation des échanges » ;

- 645 923 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Entretien des bâtiments de l'État » ;

- 64 592 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Fonction publique ».